Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 5

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbaux

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Procès-verbal de l'assemblée générale 1998

Vendredi 13 mars 1998, assemblée générale à l'Hôtel de Commune de Dombresson. C'est à 20 h 10 que le président Claude Bourquin ouvre l'assemblée avec des salutations à M. Eric Aubry, président des sociétaires des Montagnes neuchâteloises, à M. Boris Bachofen, le conférencier de la soirée, ainsi qu'à tous les apiculteurs présents. Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est lu et approuvé sans modification. Une trentaine de membres sont présents, une personne excusée. Nous enregistrons 2 démissions : M. Daniel Zaugg et M. François Fragnière, ainsi que 2 admissions : la famille Vaucher de Valangin et M. Gilles-Alain Schumacher de Savagnier. La société compte 60 membres plus 4 membres amis.

Dans son rapport le président relève un bon hivernage, puis un mois de mai prometteur où les hausses se remplissent de miel de fleurs, mais malheureusement un mois de juin pluvieux et froid nous apporte, une fois de plus, une petite année. Il félicite ensuite notre ami Willy, nommé président de la SAR lors de l'assemblée du 15 mars 1997 ; c'est un honneur pour notre société.

Activités

- Cours apicoles et élevages : peu de réussite au début, due au mauvais temps.
- Le 8 mai : assemblée de printemps chez Jean-Louis Schupach.
- 21 juin : nous organisons une course à Fully chez Maya où nous sommes très bien accueillis ; temps pluvieux, mais bonne ambiance. L'après-midi nous visitons la station de fécondation de Tovassière sous la conduite d'Emond Berthoud. Ce fut l'occasion de fraterniser avec les membres des sociétés de la Côte neuchâteloise, de la Béroche, et du Val-de-Travers.
- 27 septembre : exposition à Lignières lors de la désalpe. Merci à Françoise, organisatrice, et aux personnes engagées : Diana Dey, Willy, Thierry et Philippe.
- Novembre : sous la responsabilité d'Anne-Lise, le salon commercial à Chézard. Merci aux membres pour leur dévouement et présence pendant ces 4 jours. Pour terminer une pensée à notre ami Paul Castella, gravement atteint dans sa santé.

Rapport du caissier

Une diminution de fortune de Fr. 544.30 due en grande partie à l'achat de boîtes de miel. Les vérificateurs ont trouvé les comptes en ordre et bien tenus. Yves Tanner demande de donner décharge au caissier, ce qui est fait par un lever de mains unanime.

Rapport de l'inspecteur

L'année 1997 ne restera pas gravée dans la mémoire de nos sociétaires. Varroase : pour la première fois depuis son apparition, la lutte contre le varroa s'est faite sous la responsabilité des apiculteurs, avec l'aide des conseillers et des sociétés.

Il s'agira d'être à son affaire dès le printemps pour surveiller les ruches douteuses, car des résistances aux produits utilisés jusqu'à maintenant sont constatées un peu partout. Il nous conseille de lire régulièrement les articles du Liebefeld et de suivre assidûment les cours organisés par les conseillers apicoles.

Pour la varroase et l'acariose, il rappelle que ces deux maladies sont à surveiller ; il est donc indispensable d'annoncer toute colonie perdue à l'inspecteur.

Des échantillons de couvain, plus que douteux, provenant de trois ruchers du Val-de-Ruz, ont été analysés : tous trois se sont révélés négatifs.

Le samedi 25 avril 1998 tous les ruchers du cercle N° 4 seront visités par les inspecteurs, ceci dans le cadre des mesures préventives prises contre les épizooties.

Recensement: 56 apiculteurs (–4), 74 ruchers (–6), 836 colonies (–30).

Dans le canton de Neuchâtel, nous dénombrons 118 apiculteurs, 107 ruchers, 1649 colonies de moins durant ces 10 dernières années.

Activités diverses: le 13 mars, l'inspecteur cantonal M. Paratte a convoqué tous les inspecteurs neuchâtelois en assemblée au Buffet de la Gare de La Chaux-de-Fonds. Le vétérinaire cantonal M. Gobat était présent.

La journée de refrashing de l'Amicale des commissaires romands aura lieu le 4 avril à l'institut agricole de Grangeneuve.

L'inspecteur termine son rapport en nous encourageant à ne pas baisser les bras devant ces maladies, parasitoses et autres qui sapent nos efforts, notre travail et surtout celui de nos protégées. Sachons toujours nous arrêter devant une ruche et voir ces va-et-vient avec les yeux qui nous ont donné un jour la passion de l'apiculture.

Rapport du conseiller apicole

Rappel des cours apicoles théoriques et pratiques organisés dans différents ruchers. Ils ont été suivis par de nombreux apiculteurs qui ont marqué un intérêt particulier pour la conduite des abeilles, l'élevage. le travail avec des abeilles sélectionnées.

Les cours théoriques sont fréquentés avec intérêt. Ils nous permettent de nous tenir au courant des derniers développements en apiculture, d'échanger et de rencontrer d'autres collègues.

Rapport du contrôleur de miel

9 contrôles du miel ont été effectués à la fin de la saison, tous conformes.

Tous les rapports sont acceptés par un lever de mains.

Vérificateurs des comptes: Gilbert Dey et Yves Tanner, suppléant Françoise Mathiot.

Délégués pour la fédération neuchâteloise: Philippe Breitler et Francis Vuilleumier.

Assemblée de printemps chez Alain Junod.

Divers: Récompense pour 25 ans de sociétariat: Willy Debely, André Desaule, Thierry Horger.

Le caissier demande une augmentation de 10 centimes du prix de vente des boîtes à miel d'un demi-kilo, pour fixer le prix à 60 centimes. Une proposition est de fixer ce prix à 55 centimes. Après votation la proposition à 60 centimes est retenue.

En fin de soirée M. Boris Bachofen nous apporte ses connaissances sur la mise en valeur du miel et les procédés pour y parvenir: mélange de différentes sortes de miel pour obtenir un miel crémeux, brassage pour une cristallisation plus homogène. La présentation de l'emballage n'est pas à négliger: boîte, pot en verre ainsi que l'étiquette personnelle avec les informations de la nouvelle directive des denrées alimentaires sont importants. Cet exposé, illustré avec de nombreux dias, a été suivi avec grand intérêt.

Le secrétaire: ***A. Junod***

L'Abeille fribourgeoise, société d'apiculture de la Sarine

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 mars 1998

En participant au nombre de 34 à l'assemblée générale annuelle, mercredi 25.3.98 au Restaurant du Lavapesson à Granges-Paccot, les membres ont démontré leur intérêt pour la société et leur désir de suivre l'évolution future. Dans les préambules d'usage, on nota une légère diminution de l'effectif, qui est de 106 membres au début de l'année courante.

Les rapports présentés par les responsables firent le point de la situation. Comme le relevait M. Michel Monney, président, l'année 1997 ne fut pas fameuse sur le plan de

la récolte de miel ; elle se termina mal pour plusieurs collègues par la perte de colonies en automne. La lutte contre la varroase est une préoccupation constante. Grâce au bon résultat du loto, les comptes de la société sont en bonne santé, ce qui permet de maintenir les cotisations à leur niveau actuel. On entendit ensuite MM. Jean-Marc Fragnière, inspecteur des ruchers, M. Camille Boschung, nouveau moniteur-éleveur, et m. Charles Jacquat, préposé au contrôle du miel. On releva que des médicaments ont été distribués en automne par le traitement de 1205 colonies, soit le 62 % du cheptel du district.

En abordant le programme d'activité de 1998, on fixa trois premières visites de ruchers chez MM. Jean-Pierre Mettraux à Neyruz, M. Jean Mettraux à Avry-sur-Matran, et M. Alfred Uldry à Belfaux, La course annuelle est prévue le samedi 25.7.98, avec le Jura comme destination.

On évoqua aussi le concours des ruchers de 1999 qui concernera les membres de la société. L'apiculture fera l'objet d'une grande exposition au Musée d'histoire naturelle de Fribourg, de mai à septembre, alors qu'un stand de la FFA sera installé au Comptoir de Fribourg en octobre 1998.

L'assemblée écouta attentivement dans les Divers M. Felix Lehmann, nouveau commissaire apicole cantonal. Il donna les résultats des tests effectués à l'Institut agricole de Grangeneuve, puis conseilla les apiculteurs sur les mesures à prendre pour la lutte contre le varroa. On évolue vers l'utilisation d'huiles essentielles (Apilifvar et Tymovar) et d'acide oxalique sucré. Des instructions parviendront en temps utile à tous les apiculteurs enregistrés au Département cantonal de l'agriculture. L'assemblée se prolongea quelque peu par une collation qui donna l'occasion hors protocole de prises de contact toujours utiles. ***E. Dz***

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds et environs

Assemblée générale du 26 mars 1998 à la Croix-d'Or

A 20 h 15, Eric Aubry, président, souhaite la bienvenue et déclare ouverte cette assemblée avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Procès-verbal
3. Correspondance
4. Rapports des délégués : FCNA, SAR, de l'inspecteur cantonal adjoint, du contrôle du miel.
5. Nomination d'un caissier
6. Activités 1998
7. Divers

1. Appel

19 membres sont présents, alors que 5 sont excusés.

2. Procès-verbal

Lu par l'auteur et approuvé avec une petite modification.

3. Correspondance

Lettre de la maison Hostettler pour produits de nourissement qui nous annonce l'ouverture d'un dépôt, vraisemblablement à Neuchâtel. La société d'apiculture d'Entremont nous sollicite pour participer financièrement par brique à la construction d'un abri à Bonatchiesse. Maya l'abeille nous fait une offre intéressante pour le journal *La santé de l'abeille*. Une offre également pour boîtes à miel de la maison Nid d'Abeilles. Lettre de démission de Claude Pittet, comme caissier.

4. **Rapport de la FCNA**

J.-Louis Brumner, délégué, nous donne quelques informations de cette assemblée qui s'est déroulée le 4 mars à Môtiers, présidée par Virgile Odiet qui annonce dans son rapport la démission de Jean Bichet comme conseiller, après 20 ans de fonction. La fédération a inscrit 4 membres pour le cours de vulgarisation, 2 conseillers, 2 moniteurs.

Les comptes se soldent par une perte de Fr. 31.60 et le budget prévoit un déficit de Fr. 443.–. Jean Bichet lit son dernier rapport de vulgarisation; tous les conseillers ont honoré leurs mandats. Pour les moniteurs, Claude Bourquin fait un rapport de l'activité 1997 et peut terminer nous donne le nombre de ruchettes montées aux stations.

Rapport de la SAR

Le délégué Eric Aubry nous apprend qu'il n'y aura pas d'augmentation de cotisation. Les rapports ont été acceptés, tout comme le nouveau règlement assurance contre le vol, l'effraction et la déprédation. Le concours des ruchers s'est déroulé dans le Jura et le Fonds Bertrand a été versé à M. Macquelin. Les mandats de M. Fauchère, Röthlisberger et Cossi ont été renouvelés

Rapport du contrôle du miel

Mme Aubry nous informe des résidus dans la propolis, article paru dans le journal SAR du mois de mars, et nous donne quelques informations de la nouvelle loi sur les denrées alimentaires et les labels. Pour terminer, elle nous informe que malheureusement le contrôle ne peut pas tout déceler, par exemple le nourrissement sur les hausses.

Rapport de l'inspecteur cantonal adjoint

Dans son rapport Claude nous demande de signaler les pertes de colonies.

5. **Nomination d'un caissier**

Claude accepte de terminer son mandat, soit jusqu'à l'automne 1998.

6. **Activités 1998**

Projet de course présenté par Tschaby, Aoste le 13 juin. Visite des établissements St-Michel, prix env. Fr. 45.– par personne.

Mardi 26 mai, à 18 h 30, vulgarisation aux Bardots, thème traitements varroase avec cadres à mâles. La journée cantonale le 6 septembre s'annonce bien, et pour terminer la traditionnelle journée des familles, avec soupe aux pois, le 27 septembre.

7. **Divers**

Le président demande un crédit afin de pouvoir acheter du matériel de bureau. Le moniteur rappelle le cours d'élevage du 2 avril. Le président clôt cette assemblée bien longue à 22 h 30, qui s'est déroulée dans un brouhaha insupportable provoqué par des joyeux lurons dans une salle adjacente. **Le secrétaire: *Didier Gigon***

Société d'apiculture Pied du Chasseral

85e assemblée générale du 14 mars 1998 au Restaurant du Lion-Rouge à Lamboing

Convocation pour 20 h: 14 membres sont présents ainsi que 9 accompagnatrices. Sont excusés: MM. Schneeberger, Andrey, Sutter. M Sandmeier est nommé scrutateur. Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté avec remerciements à Mme Ioset.

L'ordre du jour est accepté.

Un hommage est rendu à la mémoire de notre ami Claude Ramseyer, décédé au mois de janvier dernier.

Démissions : M. Racine et Mme Weber.

Admissions : MM. Jean Neuenschwander, Orvin et Jean-Pierre Schwab, Lignières, à l'unanimité.

Dans son rapport, le président Heinz Wenger souligne que, comme chacun a pu le constater, l'année 1997 n'a pas été brillante mais qu'il faut continuer à soigner nos abeilles. Il souhaite à chacun une bonne année apicole 1998.

M. Charrière donne une récapitulation des comptes. L'argent placé ne rapporte plus, vu la baisse des taux. La fortune a augmenté de Fr. 36.05 seulement. Les vérificateurs, MM. Grosjean et Mühlethaler prient l'assemblée de donner décharge au caissier. Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec remerciements et félicitations au caissier. Les cotisations restent inchangées. Les indemnités pour le souper du comité passent de Fr. 300.– à Fr. 150.– tous les 2 ans. Ces décisions sont acceptées à l'unanimité.

La visite de rucher 1998 aura lieu chez M. Sandmeier. Il n'a plus que 8 ruches mais les grillades et la vue magnifique valent le déplacement. La date reste à définir. La visite de la sucrerie d'Aarberg fut une réussite, ainsi que le repas réservé à Lignières par M. Kaiser. 27 participants ! Prochaines visites proposées : Mühleberg, Service des eaux de la Ville de Bienne, la fabrique de pâte à bois à Ronchâtel.

A l'unanimité l'assemblée choisit Mühleberg. Les autres propositions restent en réserve pour 1999.

Une journée portes ouvertes aura lieu à Liebefeld le 12 septembre 1998.

En remplacement de M. Caspar Bernard, M. Mühlethaler est nommé assesseur à l'unanimité. M. Grosjean reste vérificateur. Mme Gallaz et M. Douard sont nommés suppléants. Les délégués à la Fédération sont MM. Jean-Paul Mühlethaler, Jean-Daniel Charrière, Heinz Wenger, Robert Kaiser, Gilbert Tschumi, Kurt Berger.

Convention entre le Service vétérinaire du canton de Berne (SVBe) et la Fédération des sociétés des apiculteurs du Jura bernois (FSAJB). M. Lehmann, inspecteur, nous informe de la modification d'encaissement. La FSAJB astreint ses sections à percevoir les cotisations à la caisse des épizooties pour toutes les colonies d'abeilles détenues par chaque membre. La convention est acceptée.

M. Aeschlimann, commissaire, se dit très satisfait du travail accompli par les inspecteurs. Les zones à ban sont peu nombreuses, il reste un foyer dans le district de Courtelary. En 1997, c'est plus dès Fr. 7000.– de médicaments que les apiculteurs ont utilisés.

Les inspecteurs cherchent toujours des successeurs. Un cours pour inspecteurs et un cours de conseillers sont organisés, mais personne ne suit l'un ou l'autre. Les personnes vieillissent et il serait bon d'assurer la relève ! « Je tiens encore à répéter que si vous constatez une anomalie dans le comportement de vos abeilles, faites appel à votre inspecteur. » Il souhaite à chacun une bonne année apicole 1998.

M. Schneeberger, inspecteur, est absent mais a donné un rapport de l'année 1997 à M. Aeschlimann. L'année 1997 a été médiocre. Les membres de la SAR ont diminué et le nombre de ruches baisse. Il serait souhaitable que quelques personnes s'intéressent plus à l'apiculture et qu'il y ait des successeurs.

M. Lehmann nous informe que M. Etienne de Cormoret effectuera encore des contrôles de routine, mais tout apiculteur est tenu de contrôler son rucher, le couvain et de signaler toute existence de varroase, qui est une maladie à surveiller de très près. Une perte de colonie doit être annoncée à l'inspecteur.

Plagne, Vauffelin et Romont sont encore à ban et seront prises en charge dès que le temps le permettra.

L'achat des médicaments pour la lutte contre la varroase se fera par le canton et ceux-ci seront distribués par les sociétés. Les bulletins de commande seront envoyés à chaque membre.

M. Laubscher, nouvel inspecteur pour le district de La Neuveville, Pied du Chasseral, nous présente une carte sur laquelle il a recensé tous les ruchers. Chacun a pu y reconnaître le sien.

Le rucher de la Fédération est en bon état, le sol a été refait. Le couvain est à la disposition des apiculteurs qui s'adresseront aux moniteurs. Toute la récolte 1997 a été vendue, environ 27 kg.

Honorariat pour 40 années à la SAR. M. Martin Grosjean est récompensé et félicité sous les applaudissements de l'assemblée.

Le rucher de feu M. Claude Ramseyer est à vendre, en souhaitant qu'il reste dans le district.

Le président ainsi que Mme Ramseyer sont à disposition pour tous renseignements.

La visite au rucher de M. Wenger a été un succès et le soleil lui-même était de la partie.

M. Charrière nous montre des diapositives très intéressantes concernant la lutte alternative contre la varroase. Il donne beaucoup d'explications pour sa prévention et son traitement avec les moyens et produits actuellement sur le marché.

Après les bons vœux du président pour 1998 à tous les membres présents, la séance est levée à 23 h 20. **La secrétaire : *Marlyse Ioset***

Société d'apiculture de Bière et environs

Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 1998 à la salle des sociétés à Bière

L'assemblée étant régulièrement convoquée pour 20 h, M. le président peut ouvrir l'assemblée à 20 h 10 par les salutations d'usage aux 15 personnes présentes. MM. Favre Bernard, Clerc Michel et Bertholet Laurent sont excusés, alors que Mme Blottin et MM. Rossier Jean-Claude, Jotterand Jean-Jacques, Matille Huber, Sahli Armand, Gäumann Walter, Rochat Jean-Daniel, Liardon Henri, Liotard Daniel, Morel Daniel, Bolay Francis, Cart Charly, Bovy Fernand, Wacht Pierre et Bertholet Jean-Daniel nous font l'honneur et le plaisir d'être des nôtres. M. le président nous donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté sans opposition. Les listes de présence sont déjà en circulation et nous attaquons le point 2.

2. Lecture du PV de l'assemblée générale de 1997

L'ami Jean-Claude passe la parole au secrétaire pour la lecture dudit PV. Celui-ci ne suscite ni question ni opposition, il est adopté par applaudissements et remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1. Rapport présidentiel

Notre guide reprend la parole pour nous donner connaissance de son toujours très complet et intéressant rapport annuel. Il souligne tout le plaisir que lui procure la présidence de notre société ; en effet la présence, toujours nombreuse, de nos membres lors de chaque manifestation est un encouragement pour le comité. Il incite chacun à recruter de nouveaux membres pour assurer la relève. Il se réjouit particulièrement du retour de l'ami André Chevalley qui a rejoint nos rangs cette année. Il nous donne un aperçu des activités de la section lors de l'année écoulée : cours d'élevage, cours de vulgarisation pour les traitements contre le varroa, broche du mois de juin, la course du mois de septembre qui fut un grand succès et enfin notre traditionnelle soirée d'automne avec une vidéo du Liebefeld concernant le varroa.

Il profite de l'occasion pour remercier les dames qui soutiennent toujours nos manifestations et propose de reconduire le tout pour 1998.

Il nous annonce que la FV étudie la possibilité de créer un label de qualité pour le miel vaudois. Il s'agira d'une sorte de charte et le canton pourrait nous donner un coup

de main et financer, par exemple, les actions de promotion. Le dynamique comité de notre fédération est sur la bonne voie et des nouvelles nous parviendront en temps utile.

Il nous donne ensuite quelques explications concernant la caisse des acariens gérée par la fédération vaudoise et qui nous permet de profiter de prix des acaricides particulièrement compétitifs.

Il nous signale encore un cours pour débutants qui sera mis sur pied cet automne à Grange-Verney.

Il annonce à tous que le secrétaire est candidat pour un cours d'inspecteur des ruchers. Notre orateur du moment nous donne quelques explications concernant les journées militaires de Bière auxquelles notre société participera dans le cadre de l'USL.

Il nous rappelle encore la date fatidique de l'an de grâce 2001 pour le concours des ruchers dans notre secteur ; il attend d'ores et déjà de nombreuses inscriptions pour ces joutes empreintes d'amitié et invite chacun à se préparer dans ce sens.

Il conclut par la citation de nos vaillants anciens, soit MM. Cart Charly et Zbinden Emile pour 40 années de sociétariat ; ces amis reçoivent un diplôme de la part de la société ainsi que plaquettes et médailles de la part de la SAR. Notre grand argentier reçoit également un diplôme pour 25 années de sociétariat, la médaille suivra dès que le secrétaire aura rattrapé son oubli.

Notre président termine par des remerciements aux membres du comité où règne l'entente et la cordialité.

3.2. Rapport du caissier

Notre ministre des finances nous fait un rapport sur l'état des finances de notre société. Je note quelques chiffres au passage : fortune au 31.10.96 : Fr. 3307.90 ; fortune au 31.10.97 : Fr. 3565.25 ; soit une augmentation de Fr. 257.35, donc Fr. 142.60 par membre.

Merci, Jean-Jacques, de tenir si fermement les cordons de la bourse ; si tu pouvais, au passage expliquer ta technique à nos instances cantonales et fédérales, tu donnerais certainement un sérieux coup de pouce au pays.

3.3. Rapport de la commission de gestion

Mme Blottin rapporte au nom de la commission, elle souligne la bienfacture et l'exactitude des comptes, elle remercie le caissier pour son travail et sa disponibilité et son accueil lors de la séance de contrôle. Elle demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au caissier, au comité ainsi qu'à la commission de vérification.

M. le président la remercie et met aux voix les comptes et la proposition de la commission. Ces deux sujets sont acceptés à l'unanimité par une assemblée très disciplinée.

3.4. Rapport du contrôleur du miel

C'est toujours notre dévoué président qui assure le contrôle du miel pour section. Pour l'année 1997 ce sont 11 contrôles pour 1870 kg de miel. L'humidité variait entre 16,7 et 19,3 %.

Il nous rappelle les nouvelles prescriptions concernant l'étiquetage et les contrôles du miel. Au vu de la complexité du problème, il suggère de mettre sur pied une conférence sur ce sujet par nos deux instances cantonales et romandes.

3.5. Rapport de l'inspecteur régional des ruchers

M. Morel se dit satisfait de l'état des ruchers contrôlés dans notre section. Il remercie nos apiculteurs pour leur célérité dans le retour des divers papiers et questionnaires tout au long de l'année. Il nous signale qu'il est appelé dans un autre secteur et M. Brand Jean-Paul sera notre inspecteur à partir de maintenant. Il remercie encore chacun pour sa collaboration.

3.6. Rapport du représentant SAR

Jean-Jacques nous donne quelques explications concernant la vente future du miel. Il semble qu'une fois de plus il s'agira de compliquer le tout afin de renchérir encore le

produit et de restreindre la liberté de chacun. Si tout va bien, dans quelques années blouses blanches, masques et gants chirurgicaux seront de rigueur pour toute manipulation de cette noble denrée. Permettra-t-on encore aux abeilles de la fabriquer ou faudra-t-il les stériliser d'abord et surtout leur interdire toute sortie de la ruche pour éviter une contamination ? En effet on nous parle de matériel obligatoirement en acier inox, de contrôle obligatoire, d'un numéro sur le label, interdiction d'extraire et de mettre en pots dans le même local ; décidément nos autorités ont du temps à perdre et de l'argent à jeter par les fenêtres !

Je vous prie d'excuser cette diatribe, mais il s'agit là du fond de la pensée de votre secrétaire.

M. Bovy constate avec nous que tout cela est encore un peu touffu et qu'il faudra encore creuser le sujet.

4. Elections

Cette année 1998 est une année d'élection et une certaine tension règne parmi les membres du comité puisqu'ils vont devoir affronter, une fois de plus, le verdict des urnes.

Courageux, notre président se lance à l'eau le premier. Il est vrai qu'il avait mené une campagne discrète mais efficace. Il demande à l'assemblée si elle est d'accord de lui accorder, une fois de plus, sa confiance. Chacun regarde son voisin et finalement notre guide est brillamment réélu par applaudissements pour une nouvelle période de deux ans.

Après le triomphe présidentiel c'est au tour du caissier et du secrétaire de descendre dans l'arène. Votre serviteur est un peu tendu suite aux oublis des jubilaires en 1997. Mais l'assemblée est dans un bon jour, elle pardonne et secrétaire et caissier sont aussi réélus par applaudissements pour une nouvelle période de deux ans.

M. le président remercie l'assemblée pour sa confiance et l'assure que le comité fera tout pour la mériter.

M. Matille demande si le comité va demander une augmentation de salaire pour 1998, Jean-Claude lui répond par la négative.

Toujours au chapitre des élections, Mme Blottin et M. Bertholet Laurent font à nouveau une brillante élection comme contrôleurs des comptes et notre ami Bernard Favre et maintenu dans sa fonction de suppléant.

M. Liotard Daniel sera notre représentant pour la fédération vaudoise ; il sera accompagné du secrétaire.

Mme Bottin nous représentera à la SAR, accompagnée, elle, de notre toujours jeune ami Charly Cart.

Sincères félicitations à tous pour ces brillantes élections.

5. Activités annuelles

Le comité propose de continuer comme par le passé, à savoir : cours d'élevage, broche, vulgarisation, course, soirée d'automne selon un calendrier que chacun recevra dans les plus brefs délais. Proposition acceptée à l'unanimité.

6. Propositions du comité

Notre président nous rappelle les problèmes rencontrés par nos collègues de Genève, du Valais et du Tessin suite à la résistance du varroa au fluvalinate. Il se félicite du choix de notre section qui a opté pour l'acide formique Il nous donne quelques explications concernant les traitements qui seront expliqués en détail lors des journées de vulgarisation. Il enjoint chacun d'introduire et de couper les cadres à mâles afin de diminuer la pression du varroa.

Le sucre brésilien est finalement payé et une nouvelle offre nous est parvenue. La société prendra les commandes en temps utile.

Le secrétaire propose de la cire Meier à Fr. 15.– le kilo ; là aussi la société prendra les commandes en temps utile.

Enfin le secrétaire donne lecture du PV de la constituante de 1918. Notre société fêtera donc ses 80 ans cette année.

7. Divers et propositions individuelles

Le comité ne fera pas de commande de bocaux cette année, mais MM. de Buren et Bovy en ont en stock. La commande de sucre provoque quelques discussions en petits comités.

Mais finalement M. le président peut clore la séance à 21 h 47, il invite chacun à partager le verre de l'amitié qui se prolonge dans la nuit pour les derniers rentrés.

Le président : *J.-C. Rossier* **Le secrétaire : *J.-D. Bertholet***

Section de Cossonay et environs

Procès-verbal de l'assemblée du 6 février 1998

Nous nous retrouvons pour l'assemblée générale au Restaurant du Pré-aux-Moines à Cossonay.

L'ouverture de l'assemblée est faite par notre président à 20 h. Il s'excuse du retard de certains membres du comité et lit l'ordre du jour. Il profite pour rajouter un point 1 bis pour la ratification de l'élection du nouveau secrétaire.

L'ordre du jour sera donc :

- Ouverture de l'assemblée et liste de présence
- Ratification de l'élection du secrétaire
- Lecture des PV des assemblées 1997
- Admissions, démissions, jubilaires
- Rapports :
  du président, du caissier, de la commission de gestion, des contrôleurs du miel
- Elections : d'un membre au comité, des vérificateurs, des délégués FV et SAR, du comité du contrôle du miel
- Activités annuelles
- Propositions du comité
- Assemblée d'automne 1998
- Assemblée générale 1999
- Divers, propositions individuelles
- Tombola.

M. Bonzon demande un point pour les rapports des inspecteurs. Notre ami Jean lui répond que ce point n'est pas prévu dans l'ordre du jour statutaire et notre président lui promet qu'il lui donnera la parole un peu plus tard dans la soirée.

1. Liste de présence

Elle circule, il y a 29 membres présents. Les membres suivants se sont excusés : Amaron, Muehlemann, Bent, Campiche, Cavin, Rossy, Perroud.

1bis. Ratification du secrétaire

Notre président rappelle les problèmes liés à l'ancien secrétaire et demande la ratification de l'élection par l'assemblée de Stéphane Mora au poste de secrétaire.

2. Lecture des PV des assemblées de 1997

Notre nouveau secrétaire nous signale qu'il n'a pas trouvé de traces du PV de l'assemblée générale 1997 et lit le PV de l'assemblée d'automne 1997.

Notre président demande si les membres ont des questions ou des remarques à faire pour ce PV.

M. Aubert signale qu'il a fait les contrôles nécessaires au printemps dans les ruchers touchées par la loque sur le pied du Jura, contrairement à ce qui a été dit lors de l'assemblée d'automne.

La parole n'étant plus demandée, le PV est passé au vote et accepté.

3. Admissions, démissions, jubilaires

Notre président demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour une minute de silence en souvenir de MM. Gleyr et Cosandier qui nous ont quittés durant l'année.

Il souhaite ensuite la bienvenue aux 6 nouveaux membres (René Cavin d'Echandens, Fernand Duriaux de St-Saphorin, Jean-Daniel Golay du Brassus, Henri Guignard de Lausanne, Camille Perroud du Sentier et Jean-Pierre Vuillioud du Sentier) ; l'assemblée les accepte dans ses rangs par applaudissements.

Notre président lit la lettre de démission du comité de Jean Cretegny.

Notre caissier nous signale les jubilaires : Linder Jean (40 ans), Campiche William (25 ans), Mayor Gérald (25 ans).

4. Rapports

a) du président

L'année 1997 n'a pas été une année de récolte de miel. Il faut dire que les conditions climatiques surtout dans les moments cruciaux du processus de production n'ont pas été favorables. Dès lors la production 1997 a été au-dessous de la moyenne. Nous ne devons pas mettre la faute sur nos abeilles et nous devons faire appel à notre passion et à notre ténacité. Il nous recommande de bien être vigilants concernant l'état sanitaire de nos ruchers, car la loque nous guette tous, et d'appliquer toutes les stratégies contre le varroa que nous conseillent les techniciens de cette maladie.

A signaler :

- La course à Ballenberg, qui fut une réussite sans précédent.
- Pas de cours pour débutants faute de participants.
- Un cours d'élevage.
- Le Comptoir de Cossonay fut un peu laborieux Notre président remercie les gens qui ont participé, mais il regrette le manque de motivation des membres à participer à la tenue du stand et signale que le comité s'est dévoué en participant trois fois chacun. Il remercie les apiculteurs qui ont offert du miel (60 livres).
- La soirée d'automne, qui a vu une bonne participation et un bon repas. Il s'excuse auprès des personnes qui ont été oubliées lors de l'envoi des convocations.

Pour terminer il nous souhaite une bonne année apicole avec beaucoup de plaisir avec nos petites protégées et une bonne santé.

b) du caissier

Notre caissier nous signale les chiffres suivants : caisse Fr. 2611.45 ; poste Fr. 5083.65 ; banque Fr. 8841.70 ; passifs Fr. 4858.70 ; fortune Fr. 11678.10.

Il nous signale que nous avons une diminution de fortune de Fr. 2143.10 due à la course, et que le Comptoir de Cossonay se solde avec un bénéfice de Fr. 702.30, mais que nous avons reçu une aide de Fr. 400.– de la SAR ; de plus il nous indique que ce résultat est en diminution de Fr. 62.20 par rapport à l'année précédente.

c) de la commission de gestion

M. Roulin, rapporteur, nous lit le rapport des vérificateurs des comptes.

Les contrôleurs, MM. Roulin et Jufer, se sont réunis en date du 20 janvier 1998 au domicile du caissier pour vérifier les comptes de la société. Après les vérifications d'usage ils ont trouvé les comptes, qui bouclent avec un déficit de Fr. 2143.10, ainsi que le bilan, justes et bien établis.

En conséquence, ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes 1997 tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables avec remerciements au caissier pour le travail accompli.

d) des contrôleurs du miel

M. Aguet nous lit son rapport.

Miel de fleurs : 20 contrôles, soit 27729 kg pour 1661 ruches ; moyenne de 16 kg 700.

Miel de forêt: 1 contrôle, soit 75 kilos pour 44 ruches; moyenne de 1 kg 700.
Moyenne annuelle de 16 kg 300.
Notre président passe au vote l'ensemble des rapports qui sont acceptés à l'unanimité.

5. Elections

a) du comité

Il faut un membre pour remplacer Jean Cretegny; le comité s'est approché de M. Jufer.
M. Bonzon propose M. Rochat, qui accepterait de prendre ce poste.
Election au bulletin secret: bulletins donnés 29, bulletins rentrés 29, bulletins valables 27, bulletins blancs 2, bulletins Jufer 8, bulletins Rochat 19.
M. Daniel Rochat remercie l'assemblée et se présente rapidement.

b) des vérificateurs des comptes

M. Jufer devient rapporteur, M. Vuilleumier devient vérificateur, M. Cretegny est nommé comme suppléant.

c) des délégués

Pour la FV: MM. Décurnex et Cretegny en 1998, MM. Décurnex et Rochat en 1999.
Pour la SAR: M. Jufer en 1998 et en 1999.

d) du comité du miel

Nous ne changeons pas une équipe qui marche, dès lors MM. Aguet, Rochat, Muehlemann rempilent pour 1998.
A cette occasion M. Aguet demande s'il y a des nouvelles instructions; notre président lui répond qu'il y aura des informations à l'assemblée générale de la SAR.

6. Activités annuelles

Pour le cours d'élevage, notre ami Jean Cretegny se tient à disposition pour les éventuels amateurs.
Pour le cours de débutants, M. Jufer se tient à disposition.
Pour les visites de ruchers, M. Dépraz est prêt à nous accueillir pour une visite de ses installations. La date sera publiée dans le journal SAR.

7. Propositions du comité

Notre président donne la parole à M. Bonzon, inspecteur cantonal.
M. Bonzon propose d'organiser une séance si de nouveaux produits de traitement antivarroa sortent pour donner des informations et des instructions d'utilisation. Il a déjà des diapos pour un traitement antivarroa au moyen d'acides organiques.
Il s'excuse auprès de M. Aubert pour la teneur du PV de l'assemblée d'automne 1997, car il n'avait pas encore reçu son rapport. De plus il signale que M. Aubert a été remercié lors d'une soirée pour ses années de service en tant qu'inspecteur, puis en tant qu'inspecteur suppléant de l'inspecteur cantonal.
M. Bonzon nous fait un compte rendu de la situation au niveau de la varroase; il commence à y avoir de la résistance au traitement à l'Apistan. Il nous signale qu'un groupe de 12 inspecteurs ont traité à l'Apistan puis au Périzin; les résultats sont très variables. Il soulève aussi le problème de réinfestation des colonies.
Il y a déjà des ruchers entiers qui sont vides en Valais et à Genève, en effet, les colonies n'ont pas assez élevé pendant l'année et lors du traitement d'automne celles-ci se sont effondrées ou ont déserté leurs ruchers. Cette situation guette les autres cantons.
De plus, nous voyons que la résistance du varroa entraîne le retour d'autres maladies comme la loque, le retour de maladies cryptogamiques (couvain craie) et l'apparition de nouveaux virus.
Dès lors il faut surveiller les premières sorties des colonies et prendre des mesures sévères envers les colonies faibles. Il demande que l'on prenne contact avec les inspecteurs régionaux, afin de prélever des échantillons et trouver les causes de la mortalité accrue des abeilles.

Il nous rappelle que l'acide formique a un effet favorable sur le varroa et sur l'acariose que l'on risque de trouver au printemps dans nos colonies.

Pour l'avenir, l'Apistan est retiré du marché et on attend les résultats du Liebefeld concernant les recherches actuelles pour le 4 avril 1998. Les directives pour les nouveaux acaricides seront envoyées en temps voulu aux inspecteurs des ruchers.

M. Bonzon ira au congrès de la FNOSAD du mois de mars, afin de côtoyer des apiculteurs qui sont déjà touchés par le problème de la résistance du varroa. Ainsi il profitera des expériences de nos amis français.

Il se recommande pour une discipline accrue lors de la commande des traitements et du paiement, afin d'éviter les mécontentements de tout le monde. Une solution doit être trouvée entre la FV et le service vétérinaire pour simplifier la gestion de cette opération.

Les apiculteurs qui désirent faire de la pastorale doivent s'annoncer auprès des inspecteurs jusqu'au 15 avril 1998, sur la fiche de recensement, afin que ces derniers puissent prendre les dispositions nécessaires en temps opportun.

Notre président reprend la parole pour demander s'il faut continuer le Comptoir de Cossonay. Il signale que le comité n'est pas chaud, puisque la majorité du travail est fait par ce dernier. Il s'ensuit un long débat; il en ressort qu'il faut viser l'aspect promotionnel de la vente du miel régional plutôt que l'aspect commercial. Il faut montrer que la société apicole existe, afin de créer des contacts entre les apiculteurs et les clients, même si le client reste fidèle à son fournisseur qui a un pied-à-terre dans son village. Il faut trouver un bon vendeur qui tienne le stand pour la période du Comptoir, afin que le visiteur trouve toujours le même visage à ses différents passages.

Il en ressort que la continuité est acceptée et les noms des apiculteurs sont notés sur la liste de présence, ces derniers participeront à une séance d'information pour essayer de dynamiser le stand. De plus les apiculteurs sont d'accord de donner le miel et que la société offre le pot (à prendre chez le président à Aclens).

8. Assemblée d'automne 1998

Elle aura lieu en date du 13 novembre 1998 au Restaurant du Chêne à Pampigny.

9. Assemblée générale 1999

Elle aura lieu en date du 5 mars 1999 au Restaurant Pré-aux-Moines à Cossonay.

10. Divers, propositions individuelles

a) Notre président nous signale que notre section organise l'assemblée de la Fédération vaudoise; cette dernière aura lieu le 14 février 1998 à Cossonay; notre président invite tous les membres à venir y participer.

b) M. Bonzon prend la parole pour proposer une course en 1998, puisque nous avons sauté une année. Cette proposition est acceptée lors du passage au vote et des informations suivront.

c) M. Bonzon propose que l'allocation annuelle pour le comité passe à Fr. 500.–, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

d) M. Bonzon remercie notre ami Jean Cretegny pour son dévouement et le travail qu'il a effectué au sein de la société.

e) Notre président remet à Jean un petit cadeau pour les 5 années passées au comité.

f) Notre président donne des informations concernant les cours d'inspecteurs, notre section doit proposer deux personnes au minimum. MM. Crozet, Vuilleumier et Jufer sont intéressés.

g) M. Aubert nous signale que son mandat prend fin en date du 31 mars 1998 et qu'il a été très satisfait par son poste, même s'il y a eu des moments difficiles.

h) M. Dépraz remercie M. Aubert pour le travail qu'il a fourni en contrôlant ses ruches.

11. Tombola

Notre caissier se met au travail et nous annonce un montant de Fr. 499.– pour la course. Comme tous les lots sont distribués, notre président clôt l'assemblée à 23 h 01.